



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-94226>

Département(s) de publication : **62, 59**

Annonce n° **25-94226**

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : FILIERIS

Correspondant : M. MARIEL Pascal, Juriste marchés publics

Adresse : 77 AV AV DE SEGUR, 75015 PARIS 15

Coordonnées :

Courriel : service.marches@filieris.fr

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Prestations de nettoyage de bacs à graisse et à féculé, débouchage, curage canalisations et puisards, curage fosses septiques, pompage et nettoyage des bacs de filtrage des fosses septiques et des eaux usées, inspections vidéo des canalisations des sites de la Direction Régionale Nord de FILIERIS.

Lieu d'exécution et de livraison : 13 rue 14 juillet, 62300 Lens

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Les prestations seront exécutées sur les départements du Nord (59) et du Pas de Calais (62) (cf C.C.T.P). L'estimatif du marché est de 21 000 € HT annuel soit 84 000 € HT sur 4 ans. Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire exécuté sous forme de bons de commande, à prix unitaires, sans montant minimum et avec un montant maximum de 142 999 € HT sur la durée globale, à savoir 48 mois. Pas de visite des lieux.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Cf C.C.T.P

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

48 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Cf règlement de la consultation.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Cf règlement de la consultation.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 9 - Délai d'urgence

Délai d'urgence - Justification : Cf règlement de la consultation

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 15/09/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Renseignements complémentaires : Procédure de Recours : Les recours pouvant être exercés sont les référés précontractuels et contractuels tels que prévus aux articles 1441-1 et suivants du Code de procédure civile et selon les articles 2 et 11 de l'ordonnance n°2009-515 du 7 mai 2009 La juridiction territorialement compétente est : Tribunal Judiciaire de Paris Parvis du Tribunal de Paris 29-45 avenue de la Porte de Clichy 75 859 Paris Cedex 17 Adresse internet : <https://www.tribunal-de-paris.justice.fr/75> Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à : Tribunal Judiciaire de Paris Parvis du Tribunal de Paris 29-45 avenue de la Porte de Clichy 75 859 Paris Cedex 17 Adresse internet : <https://www.tribunal-de-paris.justice.fr/75>

Section 12 - Adresses complémentaires

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/08/2025